Collectif Val de Loir
Pour une intercommunalité écologique, transparente et vraiment démocratique

Mode d'emploi pour contester votre 2eme facture 2014

Avertissement :
En raison de la limite de ses capacités et de celles de son avocate, le Collectif ne prend en charge que les dossiers de ses adhérents ayant déjà déposé un dossier relatif à la 1re facture. La confirmation de prise en charge que notre avocate adressera au Tribunal ne concerna que les dossiers déposés par notre entremise.

Un dossier complet doit comprendre 4 pièces à remettre dans cet ordre :

1 - le formulaire de déclaration au greffe
2 - la copie d'une pièce d'identité
3 - la copie de la facture du SMVL
4 – le plan de situation domicile - colonnes [PAV]

1 - le formulaire de déclaration au greffe :
- téléchargeable sur le site http://valdeloir.revolublog.com/ ou disponible auprès de nos correspondants locaux ;
- dans le cas d'un couple, il n'est pas nécessaire que les deux figurent au dossier ;
- la date d'émission de la facture est la «Date de la facture : xx/xx/2014 » mentionnée sur votre facture ;
- l'enveloppe et l'avis de taxe foncière 2013 sont inutiles ;
- la référence RG N° figure sur la convocation éventuellement reçue du TI depuis votre 1ère contestation. Elle est notée en haut à gauche et commence par les chiffres 11-14-00...;

2 - la copie d'une pièce d'identité (recto-verso si carte d'identité sur feuille format A4)

3 - la copie de la facture (copie recto-verso)

4 – si PAV à plus de 500 m : le plan de situation domicile - colonnes avec mention bien visible de la distance au sol

1/ préparez votre dossier :
- photocopiez 1, 2, 3 et 4 (PAV) en 3 exemplaires chacun
- datez et signez les 3 copies de la déclaration du greffe
- agrafez séparément les 3 jeux complets du dossier dans l'ordre des pièces 1, 2, 3, (4)
- mettez-les dans une sous-chemise papier

2/ conservez éventuellement un 4ème exemplaire de votre dossier

3/ remettez l'ensemble à notre correspondant local avec votre bulletin de renouvellement d'adhésion à l'association avec la cotisation 2015 (par chèque de préférence).
Les dossiers directement envoyés au tribunal ne pourront pas être pris en charge par notre avocate.

NE PAS ENVOYER VOTRE DOSSIER PAR LA POSTE
A L'ADRESSE DU COLLECTIF

Consultez régulièrement nos informations sur :
http://valdeloir.revolublog.com/ ou sur www.facebook.com/collectifvaldeloir
et diffusez-les autour de vous, en particulier auprès de ceux qui n'ont pas internet.
Le meilleur réseau, c'est vous.

Pour nous contacter : collectif.valdeloir@laposte.net
Joindre à toute correspondance vos nom, adresse et le n° RG de votre convocation au TI

Rappels juridiques :

Vous disposez de 2 mois, à compter de la réception de la facture, pour effectuer cette démarche de contestation et pour que votre dossier parvienne au Tribunal. Cependant, remettez-le nous le plus rapidement possible pour nous permettre de gérer ce délai sans risques.

> *La saisine du tribunal interrompt tout délai de paiement. Les relances et poursuites du comptable du Trésor sont nulles et non avenues avant tout délibéré du tribunal. Cependant, la Direction des Finances publiques demande la preuve du dépôt d'un recours au Tribunal.* ***Pour votre tranquillité, une liste nominative des adhérents du Collectif ayant déposé un dossier au Tribunal sera communiquée par notre avocate au Syndicat mixte qui, lui-même, la remettra aux services des Finances publiques.***

Il est indispensable de nous retourner, dans les plus brefs délais, toute convocation au tribunal.

- ***Vous avez déjà déposé par vous-même une demande au TI pour la facture de juin-juillet 2014***

- ***Vous n'avez pas encore déposé de demande***

Tout usager est en droit de déposer un dossier au greffe du TI de La Flèche. Il s'agit d'une procédure gratuite pour laquelle l'assistance d'un avocat n'est pas obligatoire. Le mode opératoire qui précède est à la libre disposition de chacun. Que vous ayez contesté ou pas votre 1ère facture, vous pouvez toujours le faire pour la seconde. Un formulaire spécifique, téléchargeable sur notre blog, est à votre disposition.

ATTENTION :

Si vous ne payez pas votre facture sans déposer un dossier au tribunal,
vous vous exposez, après réception d'une lettre de relance de la Direction des Finances Publiques, à des poursuites avec frais supplémentaires.

Liste des correspondants du Collectif

C.D.C. AUNE ET LOIR		
COULONGE	Mme GODET Annie	06.16.33.60.43
	Mme MEUNIER Nathalie	07.71.45.94.72
MAYET	Mr BLACHERE Marc	06.80.73.06.34
	Mme DROUET Françoise	02.43.46.19.30
	Mme MORANCAIS Nathalie	06.60.86.35.25
	Mr PARIS Franck	02.43.46.45.59
SARCE	Mme O'CONNOR Marie-Claude	06 .51.46.71.75
VAAS	Mr BORDIER Jonathan	06.33.11.41.45
VERNEIL LE CHETIF	Mme FAGAULT Annie	02.43.46.19.88

C.D.C. LOIR ET BERCE		
BEAUMONT PIED DE BOEUF	Mr CHARLOT Loïc	06.10.63.86.31
	Mr CHARVET Patrick	charvet.37@gmail.com
CHÂTEAU DU LOIR	Mr BECHU Christian	06.19.07.10.22
DISSAY SOUS COURCILLON	Mme LEGRAND Michelle	02.43.44.15.54
FLEE	Mme HEROLD Anette	02.85.85.50.22
JUPILLES	Mr MODANESE Jean-Louis	02.43.79.24.82
LUCEAU	Mr EVRARD Daniel	02.43.79.10.19
MONTABON	Mme LALOUSE Valérie	02.44.52.50.62
THOIRE SUR DINAN	Mr JOUCLA Christophe	06.65.55.26.49
VOUVRAY SUR LOIR	Mr GROSSMANN Daniel	02.43.44.40.92

C.D.C. CANTON PONTVALLAIN		
CERANS-FOULETOURTE	Mme RIBEMONT Véro	02.43.87.18.28
	Mr SURGET Jacky	02.43.87.87.10
CHÂTEAU L HERMITAGE	Mme MARTIN Claudine	02.43.46.55.92
LA FONTAINE ST MARTIN	Mr ORDONAUD Rémi	09.50.87.35.73
MANSIGNE	Mr DEMARBRE Patrick	02.43.46.14.79
	Mr et Mme DUSSART H. et N.	06.75.77.29.85
OIZE	Mr DUBOIS Denis	06.99.52.22.68
	Mr LEJEUNE Vincent	02.43.21.36.24
	Mr TOUCHET Christophe	02.43.47.31.94
PONTVALLAIN	Mme LAVERGNE Colette	02.43.46.12.30
REQUEIL	Mr LIVET Joël	06.62.12.89.05
ST JEAN DE LA MOTTE	Mr LANCELEUR Arnaud	06.26.48.16.74
	Mme QUIRIOU Michèle	06.83.10.54.12
YVRE LE POLIN	Mme BERNARD Elisabeth	06.84.14.04.64
	Mr PATALONE Pascal	06.89.32.16.50

C.D.C. BASSIN LUDOIS		
CHENU	Mr LEFEBVRE Jean-Michel	06.81.08.83.50
LUCHE-PRINGE	Mme LEPREVOST Annick	06.71.97.47.04
	Mme CAMBUZAT Marie-Claude	06.11.88.01.61
LE LUDE	Mr METIVIER Jacques	02.43.94.68.81
SAVIGNE SOUS LE LUDE	Mr LOISTRON Bruno	02.43.48.20.97
	Mr SOBAC Christian	02 43 45 62 66
ST GERMAIN D ARCE	Mr BERTHO Roland	02.43.44.49.26
	Mr GERE Michel	02.43.44.54.60